

Pour publication immédiate : 11/11/2015 GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO, LE SÉNATEUR LARKIN ET LA MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE PAULIN ACCEPTENT DE PRÉSENTER UNE LOI VISANT À ÉTENDRE LE PROGRAMME DE DROIT À PENSION DES MILITAIRES

## Le Gouverneur a également ratifié deux autres projets de loi au nom des anciens combattants de l'État de New York

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo, et deux sponsors du projet de loi, le Sénateur William Larkin et la membre de l'Assemblée Amy Paulin, ont accepté aujourd'hui de présenter un projet de loi durant le prochain budget de l'État afin d'offrir trois années supplémentaires de crédit à pension pour un plus grand nombre d'employés locaux et d'État qui ont servi dans l'armée. Le Gouverneur Cuomo a également signé des lois aujourd'hui visant à offrir des avantages supplémentaires aux anciens combattants à travers l'État.

« Nos anciens combattants sont la représentation du dévouement, du patriotisme et du sacrifice, et nous leur sommes redevables d'une dette qui ne peut être remboursée. Alors que nous célébrons la Journée des anciens combattants, nous honorons non seulement les sacrifices extraordinaires qu'ils ont faits pour nous et leur service ici et à l'étranger, mais aussi leurs contributions au sein de nos communautés lorsqu'ils retournent à la vie civile, **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** New York, c'est une communauté et une famille. Ensemble, nous espérons et prions pour le retour sain et sauf de nos militaires en service à travers le monde. Et par dessus tout, nous commémorons ceux qui ont payé le prix ultime afin de protéger notre liberté et notre sécurité. Je tiens à remercier nos anciens combattants et les familles de militaires au nom de tous les New Yorkais. »

## Loi sur le droit à pension des anciens combattants

L'accord entre le Gouverneur et les sponsors du projet de loi modifiera la loi en vigueur afin d'étendre sa portée et de permettre à un plus grand nombre d'anciens combattants d'avoir droit à une pension pour leur service militaire.

La loi en vigueur permet aux membres actifs des systèmes de pension publics de l'État de New York d'acheter des crédits de service pour un maximum de trois années de service militaire si le membre a quitté l'armée avec de bons états de service, possède

cinq ans de droit à pension de service public, et a servi durant la Seconde Guerre mondiale, la Guerre de Corée ou au Vietnam ; ou a reçu une Médaille expéditionnaire des Forces armées, de la Marine ou du Corps des Marines relative au service au Liban, à Grenade ou au Panama ; ou a servi dans le cadre du théâtre des opérations en Irak, au Koweït, en Arabie Saoudite, au Bahreïn, au Qatar, aux Émirats arabes unis, en Oman, dans le Golfe d'Aden, le Golfe d'Oman, le Golfe Persique, la mer Rouge et l'espace aérien au dessus de toutes ces zones.

La nouvelle loi équilibrera les besoins des anciens combattants méritants de l'État de New York avec les objectifs financiers généraux de l'État. La proposition augmentera le nombre d'anciens combattants éligibles, qui n'étaient pas pris en compte auparavant par la loi, et éliminera des restrictions qui empêchent les femmes d'être éligibles pour le droit à pension supplémentaire en raison d'une ancienne politique militaire qui empêchait les femmes d'être déployées dans les zones de conflit militaire. L'armée a mis fin à sa politique empêchant les femmes d'être envoyées au combat en 2013.

Le Gouverneur et les sponsors de la loi prévoient de peaufiner la proposition de loi au cours des deux prochains mois afin de la présenter au prochain budget.

Le Chef de la Majorité au Sénat, John J. Flanagan, a déclaré : « Aujourd'hui, comme tous les jours, nous avons la responsabilité de repayer les anciens combattants du pays qui ont fait des sacrifices et ont combattu afin de protéger nos libertés. Je félicite le Sénateur Larkin pour sa détermination extraordinaire dans la protection et l'hommage de nos anciens combattants et car il nous empêche d'oublier ce sujet essentiel. Le Sénat continuera à travailler afin de développer des lois qui améliorent la qualité de leur vie. »

Le Président de l'Assemblée, Carl Heastie, a déclaré : « Les anciens combattants ont sacrifié tant de choses pour notre pays et je suis heureux que nous prenions des mesures visant à les soutenir et à s'assurer que nous répondons à leurs besoins. L'Assemblée est fière de soutenir les anciens combattants new-yorkais qui ont tant offert et ont remporté notre respect et notre gratitude. Je me réjouis de travailler avec le Gouverneur Cuomo et avec nos collègues du Sénat afin d'offrir aux anciens combattants les avantages auxquels ils ont droit. »

Le Sénateur William Larkin a déclaré: « Je suis ravi que le Gouverneur Cuomo ait accepté d'œuvrer afin d'améliorer la loi des crédits de service de l'État de New York lors des prochaines négociations budgétaires. Je me réjouis de continuer à travailler avec mes collègues en vue d'assurer que la loi traite tous les anciens combattants new-yorkais de manière équitable. »

La membre de l'Assemblée Amy Paulin a déclaré : « Je suis comblée de voir qu'après tout le travail réalisé par de nombreuses personnes, le Gouverneur Cuomo a décidé de proposer cette mesure importante. Les anciens combattants qui ont servi notre pays méritent notre respect et notre gratitude absolus, et les anciens combattants qui étaient actifs durant ces conflits ont injustement été exclus de la possibilité d'acheter

un droit à pension pendant trop longtemps. Je suis particulièrement ravie que les anciennes combattantes, qui ont été encore plus exclues, seront enfin en mesure d'obtenir les avantages auxquels elles ont droit. »

Mario Cilento, Président de l'AFL-CIO, a déclaré: « En cette Journée des anciens combattants, il est normal que nous honorions ceux qui ont servi notre pays, non seulement par nos mots, mais aussi par nos actions. Nous tenons à remercier le Gouverneur d'avoir annoncé qu'il s'attardera sur le crédit de service des anciens combattants dans le budget, mettant ainsi l'État de New York sur la voie de la reconnaissance de ceux qui ont tant sacrifié pour nous. Le plan du Gouverneur valide le service d'un plus grand nombre de nos anciens combattants et, pour la première fois, crée un procédé visant à en faire de même pour les femmes qui ont si servi avec fierté, en leur réservant la même reconnaissance. Nous tenons également à remercier le Président Heastie, le Chef de la majorité Flanagan, le Sénateur Larkin et la membre de l'Assemblée Paulin pour leurs efforts continus au sujet de ce point important. Bien que nous ne remercierons jamais assez nos anciens combattants, qui ont rendu le service public ultime, ce plan permettra de leur rendre le profond respect et la gratitude qu'ils méritent. »

Wayne Spence, Président de la Fondation des fonctionnaires (Public Employees Foundation), a déclaré : « Nous tenons à remercier le Gouverneur d'avoir accepter de se pencher à nouveau sur ce sujet très important au cours du prochain budget. »

Danny Donohue, Président de l'Association des employés de la fonction publique (Civil Service Employees Association), a déclaré : « La CSEA est fière de soutenir le Gouverneur Andrew Cuomo et les dirigeants du Sénat et de l'Assemblée de l'État et de reconnaître la priorité qui doit être accordée aux besoins des anciens combattants. Ils ont servi notre État et notre pays avec dévouement et méritent notre respect et notre soutien. »

John Samuelsen, Président de TWU Local 100, a déclaré: « TWU Local 100 va continuer à prendre les devants en matière d'égalité pour tous les travailleurs, particulièrement ceux qui font le sacrifice ultime de rejoindre l'armée pour nous protéger. Nous tenons à féliciter le Gouverneur et la Législature de l'État pour leur travail afin d'inclure dans le budget la possibilité pour tous les anciens combattants, y compris tous ceux qui ont servi durant les conflits et nos sœurs qui n'étaient pas éligibles pour servir au combat, de racheter leur temps servi dans l'armée pour leur pension. »

## Nouvelles lois pour que les anciens combattants profitent de certains avantages

Le Gouverneur Cuomo a également ratifié deux projets de loi visant à offrir des avantages supplémentaires aux anciens combattants new-yorkais.

Le premier projet de loi (A7229/S305) élargit les conditions d'éligibilité afin que les anciens combattants puissent être admis dans le programme des maisons de repos

pour anciens combattants de l'État de New York. Les anciens combattants éligibles comprendront désormais ceux qui ont servi lors des conflits en Bosnie-Herzégovine, ceux qui ont été exposés à des « activités à risque de radiation » lors de leur service au Japon durant la Seconde Guerre mondiale, et ceux qui ont servi durant le conflit du Golfe Persique, y compris le service durant *Operation Enduring Freedom*, *Operation Iraqi Freedom*, *Operation New Dawn* ou *Operation Inherent Resolve*.

Le Sénateur Adriano Espaillat a déclaré: « Nous avons une responsabilité spéciale envers ceux qui ont courageusement servi notre pays. Ces hommes et ces femmes ont mis leur vie en danger pour protéger la nôtre et il est normal qu'ils aient accès aux services réservés aux anciens combattants. Je tiens à remercier le Gouverneur Cuomo d'avoir ratifié cette loi qui assure que tous les anciens combattants ont accès aux maisons de repos pour anciens combattants de l'État de New York. »

Le membre de l'Assemblée Michael DenDekker a déclaré : « En cette Journée des anciens combattants, je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir signé ce projet de loi qui permettra aux militaires qui ont servi au combat durant les conflits dans le Golfe Persique, en Bosnie-Herzégovine, en Afghanistan et en Irak d'être éligibles pour le programme des maisons de repos pour anciens combattants de l'État de New York. Quoi de mieux pour commémorer nos anciens combattants aujourd'hui que d'offrir plus de services à plus d'anciens combattants ? »

Le deuxième projet de loi (S4521/A8085) autorise le Département de conservation de l'environnement à déroger aux conditions salariales d'éligibilité pour les anciens combattants qui désirent obtenir un permis de pêche alimentaire commerciale. À l'heure actuelle, les candidats doivent avoir gagné au moins 15 000 dollars par ans au cours des trois dernières années au sein de l'industrie de la pêche afin d'obtenir un permis de pêche alimentaire commerciale. Ce projet de loi permettrait de déroger à cette condition pour les anciens combattants qui auraient accompli cet objectif s'ils n'avaient pas été en service.

Le Sénateur Thomas D. Croci a déclaré : « Le service militaire ne devrait jamais être un obstacle à l'emploi. L'un des meilleurs moyens de remercier les anciens combattants pour leur service, c'est de s'assurer qu'ils disposent de suffisamment d'opportunités professionnelles lorsqu'ils réintègrent la vie civile. Nous devons continuer à éliminer les obstacles au sein de nos lois et règlementations qui empêchent les anciens combattants de concrétiser la carrière de leur choix. Je tiens à remercier le Gouverneur d'avoir ratifié ce projet de loi. »

Le membre de l'Assemblée Michael Benedetto a déclaré : « Nos anciens combattants méritent un traitement équitable et cette condition d'octroi de permis de pêche empêchait injustement un grand nombre d'entre eux d'exercer un métier qu'ils adorent. Ce projet de loi corrige la situation et je félicite le Gouverneur Cuomo de l'avoir ratifié le jour où nous remercions nos anciens combattants pour leur service. »

Ces efforts rentrent dans le cadre du travail déjà réalisé par le Gouverneur Cuomo

visant à assurer que l'État de New York soit un chef de fil national en matière de soins et d'avantages offerts aux anciens combattants et aux familles de militaires. En 2014, la Législature avait adopté la Loi du Gouverneur sur les entreprises détenues par des anciens combattants handicapés suite à leur service (Service Disabled Veteran-Owned Business Act), qui établissait un objectif de six pour cent (le double de l'objectif fédéral) de participation aux contrats d'État de ces entreprises, en plus d'autres mesures visant à soutenir les entreprises détenues par des anciens combattants handicapés. La loi créait également la Division de développement des entreprises détenues par des anciens combattants handicapés suite à leur service au sein du Bureau des Services généraux, qui supervise le programme et certifie les entreprises éligibles. Dans le budget de l'année dernière, le Gouverneur a accordé un financement permettant aux parents Étoile d'Or de New York d'être éligibles pour un Programme de rente (Gold Star Parent Annuity Program) indépendamment du revenu de leur fover et en 2013, le Gouverneur a signé une loi mettant en place 74 millions de dollars en crédit d'impôt pour les entreprises privées qui embauchaient des anciens combattants d'après le 11 septembre à des postes à plein temps d'au moins 35 heures par semaine pendant au moins un an.

L'année dernière, le Gouverneur Cuomo a inauguré un partenariat « force de frappe » avec le Département des Affaires des anciens combattants des États-Unis, faisant ainsi de l'État de New York un leader national dans la réduction de l'arriéré important du Gouvernement fédéral en termes de demandes d'avantages au niveau fédéral pour les anciens combattants. Cette Force de frappe comprenait des employés de l'État de New York qui se chargeaient exclusivement des demandes en cours depuis 125 jours ou plus au sein des Bureaux régionaux des VA dans la Ville de New York et à Buffalo. Grâce en grande partie au travail de cette force de frappe, les arriérés en termes de demandes dans ces deux bureaux fédéraux ont été considérablement réduits.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse <u>www.governor.ny.gov</u> État de New York | Chambre Exécutive | <u>press.office@exec.ny.gov</u> | 518.474.8418